

## REGLEMENT FINANCIER

### Lycée Saint Jean-Baptiste de La Salle

Les établissements catholiques d'enseignement se veulent ouverts à tous. Dans cet esprit, une solidarité est nécessaire. Une échelle de contribution a été établie, basée sur le montant de l'imposition.

**Un relevé complet d'avis d'impôts sur le revenu (Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024) sera demandé à toutes les catégories (à joindre impérativement au dossier d'inscription, à défaut, le tarif de la catégorie D sera appliqué).**

#### Revenu fiscal de référence

Revenu fiscal	Nombre d'enfants à charge				
	1	2	3	4	5
Tranche A	De 0 à 18 666	De 0 à 23 256	De 0 à 27 234	De 0 à 33 966	De 0 à 39 576
Tranche B	De 18 667 à 30 294	De 23 257 à 33 354	De 27 235 à 40 188	De 33 967 à 46 614	De 39 577 à 54 468
Tranche C	De 30 295 à 44 064	De 33 355 à 47 124	De 40 189 à 52 734	De 46 615 à 60 996	De 54 469 à 70 584
Tranche D	A partir de 44 065	A partir de 47 125	A partir de 52 735	A partir de 60 997	A partir de 70 585

#### Tarif de la scolarité par tranche

Catégorie	Tarif annuel de la scolarité 2026-2027
A	2093 €
B	2486 €
C	2780 €
D	3152 €

#### Tarif restauration/internat

- Demi-pension (tarif annuel) : 1444€ - Internat (tarif annuel) : 5001 €

#### Autres frais à prévoir

- Frais divers (Assurances, fournitures diverses, cotisations, autres) : 150 € (estimation)
- 

**La facture annuelle est publiée fin septembre sur Ecole Directe.**